5me ANNÉE N· 29 PARAIT LE SAMEDI 13 JUILLET 1889

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

SAMEDI PROCHAIN

nous commencerons la publication en feuilleton de

LES MISÈRES DE MARSIN

un des meilleurs romans de G. CAVAIGNAC. Cette œuvre, au style élégant et facile est attrayante et mouvementée; nous la recommandons aux lecteurs du

Sisteron-Journal

CE N'EST PAS ÇA

Sous ce titre, M. Lissagaray, vient de publier dans la *Bataille* un article qui nous parait excellent. Nous le soumettons à l'appréciation de nos lecteurs.

« On apprend, dit-il, chaque jour, que M. un tel a été désigné comme candidat pour tel arrondissement, et que tel comité a rédigé un projet de constitution. Ce n'est pas ça.

« Des candidats, on nous en fournira par centaines, et des fabricants de constitution aussi. La question actuelle n'est pas de savoir ce qu'imaginent M. X... ou M. Y.., mais comment les français entendent se constituer.

« Laissez-les donc parler, faites-les donc parler, s'il vous plait. Quand ils auront dit leur volonté, on trouvera toujours des interprêtes. »

Ainsi que nous le demandions, il n'y a pas mal de mois déjà. M. Lissagaray demande des cahiers nouveaux. Il demande l'expression nouvelle de la volonté populaire.

Il ne s'agit pas en effet de savoir si M. X... est un brave homme où si M. Z... est un penseur éminent. Il faut que tous les intéressés, c'est-à-dire tous les electeurs, formulent ce qu'ils veulent, afin que cet amas de conceptions plus ou moins confuses, plus ou moins divergentes, on puisse dégager les idées générales, les aspirations communes.

« Républicains, ne comprenez-vous pas, dit M. Lissagaray, que le meilleur moyen de désarmer les ennemis de la République est de leur opposer la volonté populaire nettement indiquée ? Les Républicains égarés dans le boulangisme croient très fermement qu'il sera le vengeur de la démocratie. Faites-leur formuler leur programme, qui ne diffère en rien du nôtre, présentez ce programme aux boulangistes, ils s'enfuieront et vous aurez regagné les anciens amis. »

C'est en vérité faire la partie trop belle à M. Boulanger et à ses différents alliés que de se contenter de crier « A bas Boulanger ! » ce qui leur permet de ne répondre que par le cri « Vive Boulanger ! » Il faut les contraindre à exposer un programme en leur opposant les cahiers du peuple.

Le fâcheux est que ledit peuple n'a guère été habitué à exercer sa souveraineté. Les candidats l'ont toujours flatté à qui mieux mieux; moyennant quoi ils ont obtenu de lui qu'il ne se mêla pas de ses propres affaires. On lui a laissé entendre — ce qui est tout juste le contraire de la vérité — qu'il était très propre à choisir les mandataires les plus dignes et les plus compétents, mais qu'il était incapable de décider par lui-même des questions les plus débattues et les plus courantes. La plupart des républicains, qu'il a jusqu'ici choisis comme mandataires, ont toujours eu de lui un parfait mépris et l'ont considéré comme un mineur. Ils ont cru que la République serait une oligarchie, et se croyant sans doute l'élite intellectuelle du pays, ils se sont considérés comme une classe dirigeante. On a vu avec quel émoi, avec quelle pudeur affectée le clan des politiciens a accuilli, il y a quelques mois, les essais de *referendum* municipal, qui s'étaient produits dans quelques villes.

Le pays n'aspire qu'à se débarrasser de la plupart de ces dirigeants, mais habitué qu'il est à s'en rapporter à des tuteurs plus ou moins autorisés. il se trouve aujourd'hui tout désorienté.

Nous approuvons fort pour notre part ce dernier conseil que donne M. Lissagaray :

« Faites, dit-il, comme si toute la Chambre actuelle, tous les conseillers municipaux, tous les hommes en vedette politique étaient au fond du puit de Verpilleux. »

Il serait grand temps que le pays prit conscience de ses devoirs, et qu'il eut l'énergie de faire le plus possible par lui-même. Il conviendrait que les uns ne se tournassent pas humblement vers quelques sauveurs plus ou moins patentés, plus ou moins désintéressés, ce qui semble autoriser les autres à se tourner avec une humilité plus grande encore vers un sauveur unique, vers une Providence toute-puissante.

L'homme libre n'acclame ni César, ni les adversaires de César. Il dit nettement ce qu'il veut, et il a soin de prendre toutes ces précautions pour n'être le sujet ni d'un seul, ni de quelques-uns.

LES INSTITUTEURS

La loi sur les traitements de l'enseignement primaire a été votée par

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

LES

BOURGEOIS DE PONT-CHAVILLE

Par Jean COUESPEL

La vieille eût bien voulu demeurer au guet, auprès de la porte de la chambre de sa belle-sœur, mais elle n'osa avouer son envie. Le procureur promit que les gendarmes allaient demeurer en faction. Tout le monde se retira donc, les pompiers aussi, avec leur pompe, et les gendarmes, une fois la foule dispersée, s'en allèrent aussi.

Quand, une heure après, la rue fut redevenue silencieuse, le perruquier, qui demeurait en face, et qui était demeuré au guet, caché derrière les rideaux de sa fenêtre, vit ceux de la chambre d'en face se lever discrètement, puis la fenêtre fut ouverte sans bruit et une tête de femme se pencha, regardant à droite et à gauche, inspectant la rue. Il faut croire que son examen fut satisfaisant, car, cinq minutes après, la porte de la rue s'ouvrit, et un homme, vêtu de noir, et que le perruquier put reconnaître grâce au splendide clair de lune qu'il faisait, sortit. Comme nos lecteurs s'en doutent bien, celui que Mlle de Follempré avait feint de prendre pour un voleur, n'était autre que monsieur le sous-préfet de l'arrondissement.

Les perruquiers, en province surtout, sont généralement peu discrets. Leur « salon » est le bureau de renseignements, de cancans et de potins où chacun va s'alimenter. C'est là que l'on apprend que Mme une telle trompe son mari avec M. un tel, etc. Celui dont il s'agit était bien l'un des plus bavards de la corporation, en France et à l'étranger. Aussi, dès le lendemain matin, sept heures, le premier client qui vint réclamer son ministère, et qui ne savait rien de l'émoi causé, dans la nuit, par les cris d'effroi de la sœur de l'avoué, fut-il mis au courant de l'affaire, et le *frater* n'eut garde de cacher ce qu'il avait vu, lui seul, une heure après.

Il nous faut dire, pour être juste, que ce fut sous le sceau du secret, et en exigeant de son client qu'il lui donnât sa parole d'honneur de ne répéter à âme vivante ce détail, qu'il lui raconta l'anecdote.

L'autre jura, et il fut aussi discret que son barbier, qui se fit donner une centaine de paroles d'honneur semblables dans la matinée.

A dix heures du matin, toute la ville connaissait le nom du voleur qui avait si fort effrayé cette bonne demoiselle de Follempré, et les âmes compatissantes, surtout parmi les femmes qui avaient le plus trompé leur mari, plaignaient beaucoup ce pauvre M. de Follempré, et blâmaient avec non moins de conviction ce sous-préfet, ce séducteur, auquel plus d'une avait sans doute fait les yeux doux, et qui avait eu le tort grave de leur préférer la femme de l'avoué.

L'histoire fit du bruit. Le préfet en fut informé et en instruisit le ministre, qui, déjà fort mécontent de l'élection d'un légitimiste dans le canton de Beaulieu-le-Chastel, jugea utile de déplacer M. le sous-préfet, qui fut envoyé comme secrétaire d'ambassade à Constantinople.

Le jeune Despièche revint à Paris terminer son droit, pendant que, devenu la risée de la ville, Me de Follempré s'adonnait à l'ivrognerie qui avait été le péché mignon de son père.

Il était devenu de si méchante humeur vis-à-vis de sa femme, qu'un beau jour ou plutôt un beau soir, elle leva le pied, et s'enfuit avec un commis-voyageur en rouennerie.

Aujourd'hui, elle est revenue avec son époux, qui, de bonapartiste acharné, devint républicain radical, après avoir été orléaniste sous le 24 mai, rebonapartiste au 16 mai.

Aujourd'hui, notre homme est président d'un comité boulangiste de Pont-Chaville, et il ne jure que par le sabre du général.

FIN

En visitant l'Exposition du Gaz, à l'Exposition, le Président de la République s'est longuement arrêté devant l'installation de la maison *Paul Ressel et Cie*, dont nos confrères de Paris ont si souvent parlé. La chambre à coucher avec le cabinet de travail ont surtout attiré son attention par leur style correct et la richesse des meubles.

© VILLE DE SISTERON

la Chambre à la majorité de 392 contre 49.

Le petit nombre des opposants est le meilleur hommage que l'on put rendre à la justice et á l'utilité de l loi, hommage involontaire sur lequel il serait oiseux d'insister.

Au surplus les adversaires de la loi qui sont également les adversaires de la République, sont venus par l'organe d'uu député de la Droite, formuler leurs objections et motiver leur vote.

Ils auraient été heureux, dit l'orateur, d'approuver une réforme qui améliore le sort des instituteurs.

Seulement — il y a un seulement — ils ne pouvaient se dispenser de voter contre une loi qui ruine nos finances et qui porte atteinte aux droits des pères de famille.

Comme on le voit, c'est toujours la même rengaine contre la loi scélérate qui affranchit l'école de la sacrities.

Mais pourquoi s'en étonner ? Les cléricaux sont dans leur rôle en refusant les crédits qui consacrent l'indédance des instituteurs et des écoles. La République est dans le sien en développant et en fortifiant l'enseignement primaire, en relevant la dignité de l'instituteur, en multipliant pour les enfants du peuple les moyens d'instruction.

Les instituteurs le savent et tous les efforts tentés par la réaction pour les détacher de la République ont échoué piteusement jusqu'ici. On nous parle maintenant d'une campagne boulangiste visant ces honorables fonctionnaires.

Nous ne leur ferons pas un instant l'injure de supposer qu'ils se laissent prendre au piège. Rien ne serait plus funeste pour eux que le triomphe du boulangisme, puisqu'il est avéré désormais que le boulangisme et le cléricalisme ne font qu'un.

La victoire des coalisés serait pour les instituteurs le retour à l'ancien état de chosss, à la loi de 1850, à l'asservissement.

Il est douteux que les instituteurs soient fort pressés de retomber sous la coupe du curé. Ce qui serait le dénouement fatal et logique du succès des boulangiste.

ÉCHOS & NOUVELLES

Le discours de M. de Freycinet

La partie des débats d'hier à la Chambre, ayant trait à la loi militaire, a fourni à M. de Freycinet l'occasion de prononcer un discours qui a paru à la majorilé républicaine mériter l'affichage dans toutes les communes de France. Ainsi le pays, que cette loi intéresse si vivemeut, connaîtra les vraies raisons pour lesquelles cette loi, encore imparfaite, mais qui marque du moins un progrès dans la voie démocratique a été votée telle quelle par la Chambre.

La classe 1886

M. de Freycinet, ministre de la guerre, vient d'adresser la lettre suivante à M. Desmons, député du Gard :

« Monsieur le député,

« Vous m'avez témoigné le désir d'être renseigné sur l'époque à laquelle les hommes de la deuxième portion de la classe 1886 cesseront d'être maintenus sous les drapeaux.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que les hommes appartenant à cette catégorie seront renvoyés dans leurs foyers à l'issue des manœuvres d'automne.

« Recevez, etc.

« *Le ministre de la guerre,*

« C. de FREYCINET. »

La candidature Gilly

Les socialistes révolutionnaires et anarchistes ont eu l'idée d'offrir la candidature à M. Numa Gilly, en ce moment détenu, et qui est débouté dans l'appel de tous ses procès. Le député de Nîmes a répondu qu'en présence des amertumes sans nombre dont il était abreuvé, il renonçait pour toujours à la vie politique.

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE

Résultats généraux pour l'ensemble des départements pendant le mois de mai 1889 :

123,220 versements, dont 20,763 nouveaux	16,830,434 83
51,273 remboursements, dont 9,911 pour solde.	12,324,635 68
Excédent des versements.	4,505,799 15

Opérations effectuées dans le département des Basses-Alpes pendant le mois de janvier :

397 versements, dont 90 nouveaux.	81,664 »»
150 remboursements, dont 53 pour solde . . .	56,602 38
Excédent des versements	25,061 62

Le Directeur des Postes et Télégraphes du département des Basses-Alpes,

H. Dorgebray.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Sisteron

Fête Nationale. — Le programme de la fête qui aura lieu demain, diffère peu de celui des autres années. Il se résume en des jeux divers, au bal traditionnel sur la place de l'Hôtel de Ville, au feu d'artifice et enfin à la revue des troupes de la garnison.

Société de tir. — *Concours du 14 juillet.* — Le Conseil d'administration a tenu réunion mardi. Nous sommes heureux d'annoncer que le projet d'organisation des Concours dont nous avons donné un exposé sommaire samedi à cette place, a été adopté à l'unanimité. Cette nouvelle réglementation va être mise en vigueur pour le concours public de la Fête Nationale ; nous avons la certitude qu'elle aura l'approbation unanime de la Société.

Le Conseil s'est occupé de régler les dernieres dispositions du concours.

Le Stand sera ouvert de 6 à 8 heures pour le Concours spécial des élèves des cours ; de 8 à 11 heures et de 2 à 5 heures 1[2 pour le public et les sociétaires. Cinq prix seront délivrés. Les premiers prix consisteront en un permis de chasse pour la première division et une médaille de vermeil grand module, offerte par le ministre de l'intérieur pour la deuxieme division à ce dernier prix sera joint par la Société une prime de 10 francs; les autres prix seront répartis proportionnellement au nombre de tireurs qui prendront part au concours dans chaque division. Un programme qui sera distribué, fera connaître les conditions du Concours pour les amateurs et les sociétaires et donnera la nomenclature des prix.

Le Conseil a adopté également une proposition qui sera accueillie avec faveur par tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la Société. Au Concours de clôture de fin d'année qui se trouve le 15 décembre, un prix sera décerné dans chaque division au sociétaire qui aura un minimum de 8 présences au Stand et la plus haute moyenne des points. Ce prix consistera en un diplôme d'honneur et une prime de 15 francs.

Souscription musicale. — La souscription ouverte par la *Société des Touristes,* pour achat d'instruments, trouve de nombreux adhérents. Nous constatons avec plaisir qu'à part quelques rares détracteurs — qui n'en a pas ? — le public comprend qu'il doit venir en aide à une Société qui n'a d'autre but que de lui plaire et qui en aucun cas ne travaille pour elle, puisque en cas de dissolution les instruments deviennent la propriété de la Mairie.

Adjudication. — L'adjudication de droit de parcage des bestiaux a eu lieu dimanche et s'est élevée à la somme du 675 francs. Adjudicataire M. Honoré Œuf.

Chronique électorale. — La période électorale est ouverte pour le renouvellement des Conseils généraux et d'arrondissement. En vue de ces élections, une réunion publique a eu lieu jeudi soir à l'Alcazar. Elle était peu nombreuse. 150 personnes à peine se sont rendues à l'appel des convocateurs, excellents citoyens sans doute, mais trop fraîchement militants et de ce fait, n'ayant pas toute l'autorité des chefs du parti qui, parait-il, ne tiennent pas à trop se montrer.

On a nommé plusieurs délégués par quartier et renvoyé à une prochaine séance, le choix d'un candidat au Conseil général.

Voici les noms connus jusqu'à présent : Au Conseil général : M. Latil, conseiller général sortant, se représente; n'a pas de concurrent. M. Cougourdan, notaire à la Motte, se présente en remplacement de M. Bontoux qui, dans une lettre adressée aux *Alpes républicaines*, a déclaré se retirer de la vie politique.

Pour le canton de Turriers, la réélection de M. Bucelle, notaire, nous paraît assurée.

Au Conseil d'arrondissement : M. A. Touche, entrepreneur à Authan, n'a probablement aucun concurrent; il en est de même pour M. J. Colomb, dans le canton de Volonne et M. Jourdan, dans celui de Noyers. Dans le canton de Turriers, M. Allègre, conseiller d'arrondissement sortant, aura pour concurrent M. Thiers Noble, maire de Noyers, qui a de nombreux amis dans le canton.

Ce prélude aux élections législatives ne parait pas très animé. Dans notre arrondissement, il est toujours question de nombreux candidats plus milionnaires les uns que les autres, mais qui, comme M. Choufleury, continuent à rester chez eux. Les légendes les plus invraisemblables circulent, mais sans prendre corps, et en attendant la galerie s'amuse.

ETAT CIVIL

du 5 au 12 juillet 1889

NAISSANCES

Conis, Louis-Jules-Paul. — Silvestre, Kléber-Hyppolite-Ferdinand. — Maurel, Marguerite-Marie-Louise.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Besson, Alexandre, 54 ans. — Grisolle, Jeanne-Marie-Louise, 8 mois. — Garcin, Marie-Virginie, 65 ans. — Giovenale, Angèle-Anne, 55 ans. — Busso, Anita, 2 mois.

ON offre à homme ou dame dans chaque commune des Basses-Alpes positions de 25 à 30 fr. par semaine sans quitter emploi. Ecrire à AUDEBERT, 27, rue Ste-Eugénie, Paris.

Feuilleton du *Sisteron-Journal*

UN AMOUR DE CURÉ

PAR

ETIENNE SAMOIS

II

Pendant que la lâcheté ténébreuse de la calomnie fouettait le sang de Jules Miradour et apportait une distraction passagère à son âme ennuyée, Alice Lebatut remplissait à Valvert ses humbles fonctions d'institutrice. Sa tristesse douce et son pâle sourire arrêtaient la malignité sur les lèvres et la malice pétillant dans les yeux vifs et l'esprit mutin de ses élèves. Elles l'aimaient, parce qu'elles s'en sentaient aimées; et, souples, obéissantes, elles apprenaient, soumises de plein gré à la discipline de l'affection.

On était frappé de la pâleur jaunissante de son teint, de la maigreur croissante de son visage. On constatait chaque jour les progrès et les ravages d'un incurable chagrin. On la voyait passer et s'éteindre dans la fièvre dévorante de la consomption.

La noblesse de sa conduite, la dignité touchante de son maintien, la modestie de sa tenue et de son langage toujours égal et affable inspiraient à tous le plus vif intérêt. On se surprenait à aimer cette charmante victime d'un malheur dont la curiosité cherchait vainement à pénétrer la cause.

Un jour la classe fut fermée et le tintement du glas funèbre annonça qu'Alice avait vécu.

Jules Miradour accourut. On procéda par ses ordres à l'embaumement du corps, puis il le fit transporter à Cuguret où il commanda un service extraordinaire. On y chanta un *Kyrie* de Mozard et le *Crucifix* de M. Faure.

L'abbé Babouard dut présider la cérémonie, prononcer sur le catafalque de la pauvre trépassée les paroles déchirantes du *De Profundis* et exhaler sans cesse la plaintive prière : *Requiem æternam dona ei, Domine.* « Seignenr, donnez-ui le repos éternel. » Le repentir dut déchirer son cœur, lorsqu'à l'absoute il répandit l'eau bénite vivifiante sur les restes de celle qui lui fut chère et qu'il avait anéantie à jamais.

Le remords devait envahir et torturer son âme. C'était le supplice que lui infligea Miradour.

Le lendemain des funérailles, des placards judiciaires annonçaient la vente par expropriation après saisies pratiquées à la requête de M. Babouard, curé de Cuguret, des fermes, maisons, récoltes et bien appartenant à M. Paul Lebatut. Ces odieuses rigueurs soulevèrent l'indignation contre leur auteur.

Là encore l'intervention de Jules Miradour déjoua les honteuses manœuvres et les basses vengeances du curé de Cuguret. Les poursuites furent arrêtées, la situation réglée et liquidée comme le voulaient la droiture et l'équité; Paul Lebatut fut libre et affranchi de toute atteinte.

La peur fit rentrer en lui-même l'abbé Babouard. Il se prit d'affection pour l'enfant laissé par sa victime. Il lui voua résolument ses pensées, tous ses soins, et son existence.

— On se relève par l'amour et le sacrifice, dit Jules Miradour.

FIN

N.-B. — Deux prêtres, l'un son oncle, l'autre son cousin, ont bien aimé l'auteur de ce récit. Ils ont laissé sa pensée se développer droite et sincère dans une douce atmosphère d'indépendance et d'affection. Il en bénit leur nom. Mais avec l'un d'eux, en invoquant Saint-Paul, il regrette pour ceux de son ordre la redoutable sujétion du confessional et l'épouvantable contrainte du célibat.

C'est la thèse visée dans cette bluette au vol de la plume. Qu'on veuille bien n'y voir rien autre chose.

Etienne SAMOIS.

Reproduct. et traduct. expressément interdites.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

EN BLOC OU EN DÉTAIL

MAISONS

Avec Jardin et Terrasse

Situées à la COSTE. Appartenant à M. Firmin GIRAUD, greffier.

© VILLE DE SISTERON

NOTICE

Depuis le 20 juin 1889, la Compagnie P. L. M. fait délivrer, dans toutes les gares des billets de 1re, 2e et 3e classe individuels et collectifs pour voyage d'excursion sur les lignes d'un ou de plusieurs des réseaux de l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée.

Les itinéraires de ces voyages doivent ramener le voyageur à son point de depart ; ils doivent comporter un parcours d'au moins 300 kilomètres et peuvent comprendre des lignes formant circuit comme aussi des lignes à parcourir deux fois, une fois dans chaque sens, ou deux fois dans le même sens.

Les prix de ces billets sont fixés d'après un barême qui comporte des réductions allant de 20 0[0 pour des parcours de 300 kilomètres jusqu'à 60 0[0 pour des parcours de 7000 kil.

Toutefois le prix par personne ne peut être inférieur au double du prix d'un billet simple au tarif ordinaire entre la gare de départ et la gare comprise dans l'itinéraire pour laquelle ce dernier prix est le plus élevé.

En outre à partir du 10 juillet la Compagnie P. L. M. fera reprendre dans toutes ses gares, l'émission (*qui avait cessée le 20 juin*) des billets de voyages circulaires á itinéraires facultatifs (individuels et collectifs) ne comportant qne des parcours sur son réseau.

Les itinéraires de ces voyages circulaires doivent ramener le voyageur à son point départ en formant un circuit entièrement fermé ; ils doivent donc ne comprendre aucune ligne à parcourir deux fois, sauf les lignes en cul-de-sac et certaines lignes assimilées. Ces voyages circulaires doivent comporter un parcours d'au moins 300 kil.

Les prix des billets, fixés d'après un barême, comportent des réductions tions variant de 20 o[o pour les parcours du 300 kilomètres à 50 o[o pour des parcours de 4000 kilomètres.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 10 juillet 1889.

La Course a fait preuxe d'une grande faiblesse et il en sera ainsi aussi longtemps que le comptant se refusera à intervenir. Les cours actuels sont cependant bien séduisants pour l'épargne. Le 3 0[0 vaut 83,52, le 4 1[2 104,40.

L'action du Crédit Foncier à 1250 se capilise à 5 0[0 c'est une occasion qu'on ne retrouvera pas de sitô. Les obligations foucières et communales sont également à des prix fort avantageux.

La Société Générale est calme mais ferme à 453,75.

Sur la Banque d'Escompte on relève de sérieux achats vers 505.

La Banque de Paris et des Pays-Bas s'échange à 717,50.

L'obligation des Chemins Economes est bien tenue à 376,50. Informations financières La Banque d'Etat va procéder à l'augmentation de son capital social par l'émission au pair de 500 francs et 1000 actions nouvelles. Cette augmentation est motivée par le développement continue de sa clientèle. La souscription aura lieu du 8 au 12 juillet mais on peut souscrire dès à présent par correspondance. Le premier versement est de 125 fr.

Au *five o'clock tea* de la petite baronne de C... où se réunit une société brillante et choisie la conversation venait de tomber sur les diverses hygiènes qu'il fallait suivre pour entretenir la bonne économie de l'organisme et le parfait équilibre du corps. Aucune solution n'étant indiquée, lorsque la maîtresse de la maison s'écrie soudain : « mais c'est l'hygiène de la bouche, et le plus grand soin qu'on doive prendre, c'est de faire usage de notre dentifrice préféré, le précieux ***Elixir des RR. PP. bénédictins de l'Abbaye de Soulac***, qui a toujours conservé nos dents intactes et blanches, nos gencives saines et fermes, notre haleine fraiche et parfumée. »

Agent général : A. SEGUIN, Bordeaux

Elixir : 2, 4, 8, 12 et 20 francs
Poudre : 1,25, 2 et 3 fr.
Pâte : 1,25 et 2 fr.

Se trouve chez tous les parfumeurs, coiffeurs, pharmaciens, droguistes et merciers, etc.

ETUDE
de
Me Maurice ESTAYS,
avoué licencié en droit
A SISTERON

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
de
DIVERS IMMEUBLES
Situés à Sisteron

Il sera procédé le mercredi sept août prochain, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, à 9 heures du matin, et devant M. Gey, juge du siège à la vente aux enchères publiques des immeubles suivants situés à Sisteron.

Désignation des Immeubles

PREMIER LOT

Une partie de maison, sise dans l'enceinte de la ville de Sisteron, rue Droite, composée 1° d'un rez de chaussée comprenant un vaste magasin occupé par le sieur Martel épicier, un arrière magasin, une basse-cour, une écurie et un grenier à foin le tout situé sur le même pa lier ; 2e d'un premier, deuxième et troisième étages situés sur le derrière de la maison, comprenant chacun deux grandes chambres et occupés par divers locataires. La maison est comprise sous le numéro 629 p. de la section G du plan et elle confronte du nord la rue Droite, du midi la rue de l'Evêché, du levant ruelle, du couchant veuve Béranger et Eysséric.
Mise à prix 1000 fr. Ci **1000** fr.

DEUXIEME LOT

Une autre partie de maison, située à Sisteron, rue Droite. Elle a son entrée dans ladite rue par la porte de la maison appartenant à la veuve du sieur Charles Rolland, dit Maistre autrefois marchand de verreries à Sisteron. Elle se compose de deux pièces sur le derrière, au deuxième étage, servant acctuellement de grenier à foin. Elle est comprise sous le N. 761 p du plan section G et confronte du couchant Reboul, du midi Rolland, du levant Beaume.
Mise à prix, 50 fr. Ci **50 fr.**

TROISIEME LOT

Une propriété en nature de vigne et labour, située au quartier du Thor, numéros 140 et 141 du plan cadastral section D et d'une contenance de un hectare six ares quatre-vingt centiares. Cette propriété sur laquelle se trouve un grand bastidon, pouvant servir de maison d'habitation confronte du nord route de Noyers, du couchant Reynaud Benoît et du levant la veuve Reynaud.
Mise à prix 1000 francs ci. **1000 fr.**

Ces propriétés ont été saisies à la requête des sieurs Gonzague et Joseph Mouren, négociants à Marseille ayant pour avoué Me ESTAYS, contre le sieur Béranger Auguste, voyageur de commerce, autrefois domicilié et demeurant à Sisteron. La saisie a eu lieu suivant procès-verbaux de Vieux, huissier à Sisteron des vingt-deux mai et quatre juin dernier, enregistrés et transcrits.

Suivant un jugement sur requête du tribunal civil de Sisteron du trois juillet courant ladite saisie a été convertie en vente volontaire.

La vente aura lieu au jour indiqué ci-dessus suivant les clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du tribunal civil de Sisteron.

Pour renseignements s'adresser à Me ESTAYS, avoué des sieurs Gonzague et Joseph Mourrenc ; ou à Me Beinet, avoué du sieur Béranger.

Pour extrait :
L'avoué poursuivant,
ESTAYS.

Enregistré à Sisteron, le douze juillet 1889, f° 64, Case 2. Reçu : Un franc quatre-vingt-huit centimes.

LAMBERT.

MENUS PROPOS

Un chroniqueur en voyage, à un garçon :
— Vous reste-t-il encore une chambre ?
— Oui, monsieur, au cinquième.
— Et vous appelez ça *descendre à l'hôtel !*

* * *

— Catherine, vous nous ferez cuire un homard pour le dîner de ce soir.
— Oh ! madame, c'est impossible, ils ne sentent pas bon par ce temps-ci !...
— Mais en l'achetant vivant ?
— Oh ! même vivant, madame, ce n'est pas encore bien frais !

* * *

Oraison funèbre en province :
— C'était un homme qui avait beaucoup vécu...
— Un noceur ?
— Non, il a vécu jusqu'à quatre-vingt-dix-sept ans.

* * *

Entre provincial et parisien :
— Oui, monsieur, on est plus calme en province. Si je vous disais que voilà trente-cinq ans que j'habite la même rue...
— Si votre conseil municipal ressemblait à celui de Paris, vous n'en pourriez pas dire autant.

* * *

Sur la plage :
— Tiens, Mme X... quelle drôle de toilette ! Est-ce d'assez mauvais goût ? Et quelle abondance de verroteries !
— C'est pour faire croire — à ceux qui ne la connaissent pas — quelle est sauvage.

* * *

Une bonne annonce cueillie rue Saint-Honoré, dans la vitrine d'un marchand de jouets :
« On remplace les mauvaises têtes. »

* * *

Un candidat aux élections législatives :
— Ah ! j'ai terminé ma profession de foi et rédigé mon programme.
— Alors, il ne te reste rien à faire.
— (*Très grave*). Hélas ! il me resterait à ajouter foi à ce que je viens d'écrire !

Excursions à Paris

8, 14, 16, 18 et **20** fr. par jour.

En raison du nombre toujours croissant d'étrangers qui arrivent journellement à Paris et de la rareté des logements qui en résulte, nous conseillons à nos lecteurs qui se disposent à aller visiter l'Exposition de s'assurer dès maintenant des conditions de leur séjour. Par suite de son organisation spéciale, l'Agence des Excursions, 25, passage Saulnier à Paris, qui a déjà reçu un nombre considérable de voyageurs et que nous recommandons tout particulièrement, traite à forfait, à des conditions très avantageuses pour le logement, les repas, les entrées à l'Exposition, les promenades en voitures pour visiter les monuments et curiosités de Paris et de Versailles, les entrées aux différentes attractions du soir. Demander le prospectus à l'Agence.

CHEMINS DE FER DE P.-L.-M.

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, la Compagnie organisera un train de plaisir à prix très-réduits composé de voitures de 2e et 3e classe qui partira de Cette le 9 juillet à 2 heures soir, arrivera à Paris le 10 à 11 h. 53 matin ; repartira de Paris le 18 juillet à 2 h. 25 soir, et arrivera à Cette le 19 à 1 h. 15 soir.

2° Un autre train de plaisir qui partira de Valence le 9 juillet à 8 h. 30 soir, arrivera à Paris le 9 à 11 h. 53 matin ; repartira de Paris le 17 juillet à 2 h. 25 soir et arrivera à Valence le 18 à 5 h. 28 matin.

On peut dès à présent se procurer des billets aux gares désignées par les affiches.

A LA LYRE PROVENÇALE
Fabrique d'Instruments de Musique
MAISON DE CONFIANCE
TH. ROBERT
LUTHIER
Rue des Récollettes, 13
ET
Rue de l'Arbre, 1
MARSEILLE

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraitre à la librairie Le Bailly 15, rue de Tournon, à Paris

Le Sègle, l'Orge et l'Avoine

par A. Larbalétrier, 1 vol. 0, 50 cent. Le Nouvel ouvrage que M. Le Bailly, complète fort heureusement, *le Blé*, que le même auteur a récemment publié à la même librairie. Il en forme pour ainsi dire la suite et le complément.

L'auteur a examiné la culture de ses trois céréales, avec tous les détails que comporte cette intéressante question : ensemencements, caractères végétatifs, soins d'entretien, récolte, produits, rendement, tout est scrupuleusement étudié et discuté.

M. Tercide OUSTRIC fils, chirurgien dentiste de Dijon, diplômé de l'Ecole dentaire de France, recevra á Digne, 9, rue du Pied de Ville, du 8 au 30 juillet inclusivement.

L'imprimeur-gérant A. TURIN.

Chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

Billets d'aller et retour
DE
Marseille à Venise
(*Via Vintimille*)

Valables pendant 30 jours.
1re classe 133 francs — 2e classe 95 fr.

Billets délivrés jusqu'au 30 septembre 1889 inclusivement, donnant droit d'arrêt dans toutes les gares situées sur le parcours, tant en France qu'en Italie à l'aller et au retour, valables pour tous les trains.

Franchise de bagages de 30 k. sur le parcours P.-L.-M. seulement.

On peut se procurer des billets à la gare de Marseille St. Charles et au bureau-succursale, rue Grignan, N° 17.

CHEMINS DE FER DE P.-L.-M.

EXPOSITION UNIVERSELLE
DE PARIS

A l'occasion de l'Exposition universelle, il sera délivré pour Paris, dans toutes les gares du réseau, à partir du 21 juin jusqu'à la clôture de l'Exposition, des billets d'aller et retour de 1e, 2e et 3e classe, avec 25 0[0 de réduction, valables, savoir :

Pour parcours de	200 kil. ou moins,	4 j.
—	de 201 à 300 kil.	6 »
—	de 301 à 400 »	8 »
—	de 401 à 500 »	10 »
—	de 501 à 700 »	12 »
—	de 701 à 900 »	14 »
—	supérieur à 900 kil.	15 »

le jour du départ compris.

La durée de validité de ces billets pourra être prolongée à deux reprises de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le paiement d'un supplément de 10 0[0.

Ces billets sont admis dans tous les trains, express et rapides compris, au même titre que les billets à plein tarif.

© VILLE DE SISTERON

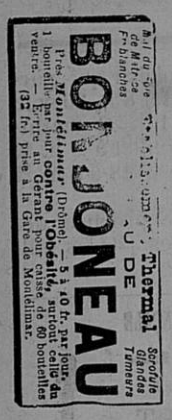

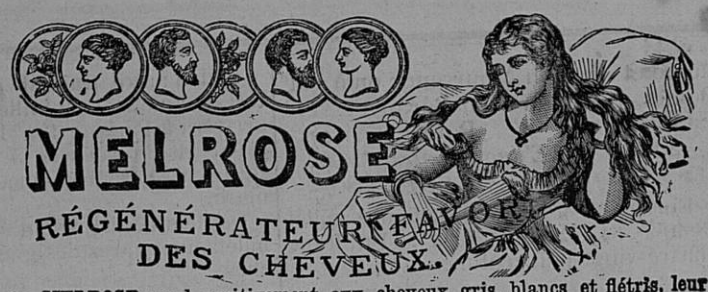

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris, leur couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à des prix très modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs. 92 Bd. Sébastopol, Paris.

Se trouve chez M. REBATTU fils ainé
Mercier, rue Porte-de-Provence, à Sisteron

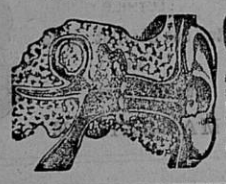

GUERISON DE LA SURDITE

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer **25** centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommez ce journal.
Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

CHOCOLAT-DAUPHIN

PUR CACAO ET SUCRE

VANILLÉ

Racahout-Dauphin

LE MEILLEUR ALIMENT

Pour les enfants et les convalescents

SAINTOIN

FRÈRES

ORLÉANS, *Maison fondée en 1760*, ORLÉANS

Chocolat Saintoin
Curaçao Saintoin

A Louer de Suite

AU CASINO

1er étage, avec Balcon sur la façade principale,
2e Etage.

S'Adresser à M. J. Tourrès, boulevard National, 255, Marseille ou chez M. Reynaud, marchand de cuirs à Sisteron.

UN JOURNAL POUR RIEN

(G. Edinger, éditeur.)

Une combinaison qui provoque un véritable étonnement, et celle du *Journal pour rien*, édité par M. Edinger.

Cette combinaison on ne peut plus ingénieuse et utilitaire est certainement de rencontrer dans le public un accueil enthousiaste, et appelée à rendre de grand services.

L'expliquer en détail serait beaucoup trop long ; mais nons engageons fortement nos lecteurs ne fut-ce que par curiosité à demander le prospectus explicatif qui se distribue partout et à le lire attentivement

HISTOIRE de la BASTILLE

EDITION DU CENTENAIRE

Depuis sa fondation jusqu'à sa destruction.

Ses mystères, ses cachots, la chambre des tortures, les prisonniers, les gouverneurs, les victimes et les bourreaux, aventures dramatiques, révélations scandaleuses, viols, turpitudes et débauches, évasions célèbres, archives secrètes de la police. Par ***Auguste Maquet*** et ***Arnoul Alboize.***

10 centimes la livraison illustrée. — 2 livraisons, — 50 centimes la série — Une série de 15 jours.

Librairie B. Simon et Ce. 15 rue St. Benoit Paris

Le JOURNAL de la SANTÉ

Organe de vulgarisation scientifique, peut être considéré comme le plus intéressant, le plus instructif et le plus utile des journaux de médecine populaire. 18 articles inédits dans chaque numéro.

LE JOURNAL DE LA SANTÉ

est le journal le plus répandu en France. Son tirage moyen dépasse ***30.000*** exemplaires par semaine.

Un comité médical composé d'éminents spécialistes, donne des consultations ***gratuites*** aux abonnés par la voie du journal.

LE JOUNAL DE LA SANTÉ

paraît tous les samedis, 108, rue de Richelieu à Paris. L'abonnement coûte 5 fr, par an, et on peut s'abonner saus frais à tous les bureaux de poste.

Journal le BAVARD

Satirique, Mondain, Théâtral et Financier.

En vente le samedi à Sisteron chez M. Allemand

A Louer de Suite

CAFÉ DES NÉGOCIANTS

En face le
Grand hôtel Poite

Une Semaine à Paris : 125 f.

Comprenant : le logement, près les grands boulevards, les repas au Palais-Royal, à l'Exposition, aux Bouillons Duval, au Grand Hôtel où à l'hôtel Continental, les entrées à l'Exposition, les parcours en bâteaux et les promenades en breacks, pour visiter les monuments et curiosités de Paris, confortable assuré. Le séjour peut être supérieur ou inférieur à une semaine. S'adresser à l'Agence des excursions collectives 25, passage Saulnier, qui enverra le nouveau prospectus.

A VENDRE

MOBILIER DE CAFÉ

Presque neuf

S'adresser pour tous renseignements à M. Baptistin AUBAN cafetier à Sisteron, rue Saunerie.

A VENDRE

Pour cause de Santé

FOND DE CORDONNERIE

Situé rue Saint-Bazile, 19, près le Chapitre Marseille.

Ayant 15 ans d'existence

Bien achalandée et bien outillée, bonne position, petit loyer, assurance contre l'incendie payée pour l'année.

S'adresser pour traiter à M. **Guigues Albin**, *rue Saint-Bazile, à Marseille ou au Bureau du Journal.*

PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE

ANTI-FORMICA ou poudre pour chasser les fourmis

Il suffit de semer quelques grains cette poudre près des fourmilières p les voir disparaître complètement. P les arbres à fruits, en former un sim cordon autour du pied et pas une fo mi n'y montera dessus.

Dans les lieux habités, garde-man etc., former un cercle avec cette pou autour des objets à préserver.

Avec l'**Anti-Formica** plu **formis nulle part.**

Le paquet 1 franc, contre timbr mandant poste.

S'adresser aux bureaux du journ On demande des dépositaires. — G rétributions.

A louer présentemen

LE CAFÉ DE FRA

Pour tous renseignements dresser à M. FOURNIER café Mirabeau.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORA
Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Pr 2 fr. Tous pharm. Fab. mand. **J. LIEUTAUD** Aîné, Mar

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

LOUIS BRU

ARTICLES FUNÉRAIRE

Couronnes et médaillon articles de pêche et de ch — grand assortiment de D PEAUX et

Lanternes Vénitiennes

Parfumerie et vanneri cravates — jouets d'enfan articles de bureaux et d' l ie

Sisteron, rue Droite

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON